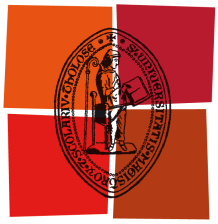

Université
de Toulouse

MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

PARCOURS : « SERVICES ET COMMERCIALISATION »

NOTE DE SYNTHÈSE

UTILISATION DE L'AUDIOVISUEL POUR L'ENSEIGNEMENT

Présenter par :

Ludovic QUÉNET

Année universitaire : 2013-2014

Sous la direction de : Yves CINOTTI

Remerciements

J'adresse mes remerciements les plus sincères à l'ensemble des professeurs du master métiers de l'enseignement de la formation et de l'éducation, pour leur professionnalisme, leurs enseignements ainsi que leurs conseils.

Je tiens à remercier particulièrement, mon tuteur de mémoire, M. Cinotti, pour le temps qu'il m'a accordé ainsi que ses précieux conseils.

Enfin j'adresse mes remerciements les plus sincères à l'ensemble des personnes qui ont contribué à la réalisation de ce rapport.

Introduction générale

Dans notre société, la vidéo représente un des moyens de communication les plus répandus. Que ce soit pour s'informer, se divertir, se cultiver, ou encore discuter, elle est omniprésente et disponible sous de nombreuses formes : cinéma, télévision, sur internet, et maintenant sur téléphones portables et autres tablettes numériques.

Pourtant, force est de constater que son usage dans l'enseignement reste encore timide. En effet, comme nous le verrons, une grande partie du corps enseignant ne l'utilise pas, ou l'utilise de façon très ponctuelle[1]. Comme l'énoncent Jean-Loup Bourrissoux et Patrice Pelpel (1992, p. 61), « *Enseigner, c'est communiquer* ».

Dans ce contexte, nous nous demanderons quels peuvent être les apports de l'usage de l'audiovisuel pour l'enseignement. Ainsi, après un bref récapitulatif historique, nous verrons dans un premier temps que l'emploi de la vidéo comporte un intérêt pédagogique certain. Puis nous nous intéresserons à l'usage que peut en faire l'enseignant à des fins didactiques. Enfin nous aborderons l'aspect juridique quant à l'utilisation de ce média au sein d'un établissement scolaire.

Partie I - Genèse de l'audiovisuel pour l'enseignement

L'idée d'utiliser l'audiovisuel pour enseigner n'est pas récente. Comme nous allons l'expliquer, elle suit de près l'apparition des diverses techniques de production et de diffusion d'image.

Chapitre 1 - Définition générale

Tout d'abord, nous pouvons essayer de comprendre ce que désigne la notion d'**audiovisuel**. Afin de définir concrètement ce qu'est un document audiovisuel, voici différentes définitions proposées à ce sujet.

[1] Site Eduscol. Disponible sur <http://eduscol.education.fr/chrgt/lesphinx.pdf>. Consulté le 22.01.2014

Tableau 1 : Définitions de la notion d'audiovisuel

Sources	Définitions
Site de Wikipédia [2]	*« L'audiovisuel désigne à la fois le matériel, les techniques, méthodes d'information, de communication ou d'enseignement associant le son et l'image. »*
Unesco [3]	*« Constituent des documents audiovisuels les œuvres comprenant des images et/ou des sons reproductibles réunis sur un support matériel, dont l'enregistrement, la transmission, la perception et la compréhension exigent le recours à un dispositif technique ; le contenu visuel présente une durée linéaire, le but est de communiquer ce contenu et non d'utiliser la technique à d'autres fins mise en œuvre. »*
Direction des archives de France (1995, p. 584)	*« Le support audiovisuel est constitué de documents contenant des enregistrements sonores et des images en mouvement »*
Code de la propriété intellectuelle - Article L112-2[4]	*« Les œuvres cinématographiques et autres œuvres consistant dans des séquences animées d'images, sonorisées ou non, dénommées ensemble œuvres audiovisuelles »*

Donc l'ensemble des définitions proposées définit l'audiovisuel comme une notion qui regroupe à la fois l'enregistrement en lui même et son support. Il intègre des séquences d'images et/ou des sons.

Chapitre 2 - Historique de l'utilisation de l'image dans l'enseignement

1. Les précurseurs

L'idée d'associer l'image et l'éducation n'est pas récente. L'un des précurseurs en la matière fut Johan Amos Comenius, considéré comme le père de la pédagogie moderne. Il fut l'un des premiers à prôner l'usage de l'image à des fins d'apprentissage. D'après lui, « *on peut, quand on manque d'objet, se servir des images qui les représentent, c'est-à-dire des modèles ou des dessins essentiellement pour l'enseignement* » (Coménius).

Par la suite, le dispositif dit de la lanterne magique a ouvert l'ère des techniques audiovisuelles à l'école (Jacquinot, 1985, p. 22). La lanterne magique est un « *dispositif portatif comportant une source lumineuse une lentille qui permet de projeter sur une paroi une image agrandie et redressée d'une peinture sur verre, puis, au milieu du XIXe siècle, d'une photographie* » (Bourrissoux & Pelpel, 1992, p. 32).

[2] Site Wikipédia [en ligne]. Disponible sur : < http://fr.wikipedia.org/wiki/Audiovisuel >. Consulté le 15.12.2013
[3] Site de l'Unesco [en ligne]. Disponible sur : <http://www.unesco.org/webworld/publications/philof/philof3.htm#n8>. Consulté le 15-12-2013
[4] Site Légifrance.gouv [en ligne]. Disponible sur < http://lc.cx/xmy>. Consulté le 17.12.2013

2. Débuts du cinéma

Les premières traces de l'utilisation du film à proprement parler remontent au début du siècle aux États Unis. Une série de trois articles signés Charles Urban publiés dans la revue *The Moving Picture World*, un hebdomadaire de l'industrie du cinéma naissante, traite en effet du potentiel du film pour l'enseignement[5].

Ce n'est qu'après 1945 que la production et l'utilisation de matériel audiovisuel à des fins pédagogique connurent un essor. En 1947, le laboratoire de pédagogie audiovisuelle de l'École normale de Saint-Cloud fût créé. Il produisait des films en partenariat avec l'institut pédagogique national (*ibid.*).

3. Évolutions technologiques contemporaines

Par la suite l'usage de la vidéo dans l'enseignement continua de se développer en suivant les évolutions technologiques (télévision, magnétoscope, support numérique, etc.). En parallèle de ces évolutions, l'usage de ces médias continuait de faire l'objet d'une « *réflexion constante sur la relation entre média et pédagogie* » (*ibid.*). À ce sujet Geneviève Jacquinot (1985, p. 23) déplore un manque de prise de recul sur ces diverses expériences pédagogiques.

Au delà de ces évolutions technologiques, il convient de ne pas oublier que ces techniques audiovisuel ne sont qu'un support de communication. MacKenzie précise à ce sujet que :

> « *le moyen de communication est sans importance […] la mesure dans laquelle le personnel enseignant fait un effort pour préparer le matériel pédagogique aura vraisemblablement plus d'effet sur l'efficacité de l'enseignement que la forme sous laquelle ce matériel sera communiqué.* »
>
> (MacKenzie (1971) in Scholer, 1988, p. 43).

Partie II - Intérêt pédagogique pour l'apprenant

Comme nous l'avons vu précédemment, à mesure que les outils et les supports pour produire et diffuser des vidéos se développaient, des pédagogues ont jugé pertinent de les introduire dans leur enseignement. Dans cette partie, nous allons essayer de comprendre, du point de vue de l'apprenant, quels peuvent être les bénéfices du recours à la vidéo en classe.

[5] Audiovisuel et éducation : technologies et technopédagogie, Gilles Boulet [en ligne]. Disponible sur : < http://gillesboulet.ca/textes/audiovisuel.pdf > Consulté le 12.02.2014

Chapitre 1 - L'audiovisuel au service de la compréhension

1. Élucider des notions complexes

Un des principaux intérêts escompté par l'utilisation de l'audiovisuel en classe est de « *faciliter la compréhension par les étudiants de concepts compliqués* »[6]. Parfois, l'enseignant peut manquer de matériel afin d'exprimer une notion complexe, l'audiovisuel peut alors être une béquille salutaire : « *quand on manque d'objet, on peut se servir des images qui les représentent, c'est-à-dire des modèles ou des dessins* » (Coménius). En effet, ici, le fait d'utiliser l'image permet de bénéficier d'un « *avantage considérable par rapport au discours : elle montre ce que ce dernier ne peut qu'évoquer* » (Bourrissoux & Pelpel, 1992, p. 61).

De plus ce média intègre et sollicite deux sens, l'ouïe et le visuel, l'image est alors « *utilisée pour ce qu'elle montre : elle parle d'elle même* ». « *La bande magnétique peut faire entendre cat ou katze, l'image elle, bonne fille, atteste qu'un chat est un chat* » (Coste, 1975, p. 6). Daniel Peraya (1993, p. 7) souligne le fait « *qu'un bon schéma vaut mieux qu'un long discours* ».

2. Un processus cognitif différent

Si l'image est capable dans certains cas de faciliter la compréhension, c'est qu'elle met en jeu des mécanismes psychiques très différents de celui du discours. Comme l'explique J-L. Bourrissoux et P. Pelpel (1992, p. 26), « *la différence fondamentale entre le processus intellectuel qui permet de lire un texte et celui qui permet d'interpréter des images, c'est que dans le premier cas, il s'agit d'un processus* ***digital****, alors que dans le second, il est* ***analogique*** ».

Ainsi, pour Geneviève Jacquinot (1985, p. 26), les images méritent d'être enseignées, parce que « *leur lecture n'est jamais passive, elles est l'occasion d'une activité psychique intense faite de choix, de mise en relation des éléments de l'image entre eux* » et donc de son « *statut analogique* ». Cependant, si nombre d'auteurs sur le sujet s'accordent sur le fait que l'image est un vecteur communication différent, aucun ne se risque à le dire supérieur au discours ou à l'écrit. Ainsi, selon J-L. Bourrissoux et P. Pelpel (1992, p. 26), « *rien ne permet de dire que l'analogie est moralement supérieure, […] il s'agit d'une manière différente de faire fonctionner la communication* ».

En outre, utiliser ce mode de communication dans l'enseignement pourrait permettre de développer de manière plus générale les compétences cognitives des élèves. Ainsi, comme l'explique Daniel Peraya (1993),

[6] Site Sépia. Disponible sur <http://ecra.se/36f>. Consulté le 23.12.2013

« *Des systèmes symboliques différents pourraient développer des facultés intellectuelles différentes parce que, justement, ils mettent en œuvre des facultés différentes : il ne s'agit donc plus de faire apprendre un contenu, un savoir disciplinaire grâce à la médiation d'un « auxiliaire » audiovisuel mais bien de favoriser des compétences cognitives plus générales, voire fondamentale* ».

Ainsi, l'usage de la vidéo permettrait non seulement faciliter la compréhension, mais aussi développer les capacités cognitives de manière plus globale.

Chapitre 2 - L'image : entre affectivité et divertissement

1. Impact émotionnel

Un autre atout de l'utilisation de l'audiovisuel réside dans l'impact émotionnel qu'il peut provoquer. Ainsi, « *on reconnaît à l'image des pouvoirs spécifiques, notamment sa force mobilisante de l'affectivité* » (Jacquinot, 2012, p. 18). Ce ressort émotionnel peut servir à provoquer une réaction chez l'élève, amorçant même une notion de plaisir dans l'enseignement. L'audiovisuel « *possède une fonction psychologique de motivation et un pouvoir de conviction importants* » (Bresson, 1981). Ainsi A. Molteni (Molteni A. cité par Perriault, 1981) voyait dans l'utilisation de l'image une manière de « *faciliter l'enseignement* ». « *Cela permet de mettre de la variété. Instruire en amusant, c'est ouvrir l'esprit de l'élève, lui donner le désir d'aller au-delà de ce qu'on enseigne* ».

De plus, Jean Loup Bourrissoux et Patrice Pelpel (1992, p. 29) intègre la notion de « *puissance de l'image* », qui doit être pour l'étudiant un outil qui va induire « *sa capacité de représentation (iconicité), la possibilité, par son entremise, de frapper l'imagination […] et d'imprimer une trace durable dans sa mémoire* ». Néanmoins, François Bresson (1981) nous indique que « *l'image n'est pas un substitut plus facile à comprendre que le langage ou plus attrayant. Elle est un complément spécifique, par ses propriétés structurales même, elle marque l'organisation d'un état d'une manière globale et synthétique* ».

2. Le péril de l'image-spectacle

Toutefois J-L Bourrissoux et P Pelpel (1992, pp. 24, 56) nous mettent en garde sur l'image « *spectacle* ». En effet, si l'image valorise le « *spectaculaire* », cet aspect constitue aussi « *l'une des difficultés de l'utilisation de l'image en pédagogie où l'on cherche le plus souvent à parvenir à un résultat cognitif : j'ai aimé, oui, mais qu'est-ce que j'ai compris ?* ».

Ils indiquent aussi un des reproches habituelles à l'encontre de l'image, celui « *d'engendrer la passivité de ceux qui les regardent, de ne pas susciter, voire de tétaniser les processus attentionnels pour provoquer une espèce de torpeur peu favorable aux apprentissages* » (*ibid*). Daniel Peraya (1993, p. 10) va plus loin en affirmant que « *l'audiovisuel peut se comporter comme distracteur d'apprentissage et, par une surcharge d'information, produire un effet contraire à celui escompté* ». En effet, il serait faux de croire que l'utilisation seul de ce média peut provoquer l'assimilation directe des apprenants, d'ailleurs « *le taux de rétention de l'information présentée au cours d'une émission de télévision est faible* » (*ibid.*).

Chapitre 3 - Éducation aux médias

Un autre enjeu de l'usage de l'audiovisuel à l'école concerne ce que l'on décrit comme « *l'éducation aux médias* ». Le ministère de l'éducation nationale en donne la définition suivante :

> "*Toute démarche visant à permettre à l'élève de connaitre, de lire, de comprendre et d'apprécier les représentations et les messages issus de différents types de medias auxquels il est quotidiennement confronté, de s'y orienter et d'utiliser de manière pertinente, critique et réfléchie ces grands supports de diffusion et les contenus qu'ils véhiculent.*"[7]

Dans *L'École devant les écrans*, Geneviève Jacquinot (1985, p. 76) nous rappelle en effet l'importance de l'audiovisuel, et notamment la télévision dans nos sociétés occidentales, comme « *source majeur de socialisation* », dont la maitrise constitue un « *objectif nouveau de l'éducation* ». De ce fait, utiliser la vidéo en classe, et notamment mener des activités d'analyse de productions audiovisuelles, c'est contribuer à cette éducation aux médias.

Partie III - Outil et contraintes pour le professeur

Nous l'avons vu précédemment, les intérêts pour l'élève sont nombreux, cependant nous l'avons noté également, l'outil audiovisuel doit être manié avec précaution et réflexion afin de transmettre le meilleur message aux étudiants. Il relève alors de la mission de l'enseignant d'adapter et de choisir les supports adaptés afin d'alimenter son cours.

Les derniers chiffres que nous avons pu nous procurer concernant l'utilisation du média audiovisuel par les enseignants remonte à 2004. Ils nous montrent que 52% des enseignants (15 937 sondés) avaient réalisé ou utilisé des œuvres audiovisuelles en milieu scolaire et 45% de façon ponctuelle (de 4 à 5 fois par an)[8].

---

[7] Site Eduscol. Disponible sur <http://eduscol.education.fr/numerique/dossier/competences/education-aux-medias/notion>. Consulté le 4.04.2014

[8] Site Eduscol. Disponible sur <http://eduscol.education.fr/chrgt/lesphinx.pdf>. Consulté le 22.01.2014

La pénétration de ce média dans le corps enseignant est donc relativement faible, notamment comparé à son omniprésence dans la société actuelle. Si l'une des hypothèses avancées pour expliquer ces chiffres réside dans « *le mépris voire l'ignorance dans le monde de l'école, pour ce qui n'est pas de la culture livresque* » (Jacquinot, 1985, p. 24), nous verrons aussi que des contraintes inhérentes à l'usage de l'audiovisuel peuvent expliciter ce bilan en demi-teinte.

Chapitre 1 - La vidéo, un outil d'enseignement à part entière

1. Intérêt de l'intégration de la vidéo dans le déroulement du cours

Tout d'abord, un atout de l'audiovisuel réside dans la focalisation de l'attention qu'il peut provoquer (Bourrissoux & Pelpel, 1992, pp. 62-63). Cela constitue un atout non négligeable lorsque l'on sait combien il est difficile d'obtenir mais aussi de maintenir l'attention de l'élève (*ibid.*).

Toutefois, même en utilisant la vidéo, on ne peut espérer garder cette attention plus de quelques minutes. Ainsi, les recommandations en terme de durée préconisent l'usage de courtes séquences n'excédant pas trois ou quatre minutes[9].

Ensuite, l'audiovisuel, grâce à sa puissance évocatrice, permet une meilleure immersion des élèves dans un thème spécifique. L'audiovisuel « *facilite l'entrée dans un thème, évoque une atmosphère, contribuent à la constitution de repères culturels et ancrent une étude dans un contexte spécifique* »[10]. Jean Loup Bourissoux et Patrice Pelpel (1992, p. 62) insistent sur le fait « *la classe est un milieu relativement clos ou l'essentiel de l'enseignement rend la forme d'un discours abstrait* ». Par exemple, si l'on veut présenter l'hôtellerie de luxe, on peut certes décrire la taille des établissements, le personnel, son organisation interne ; mais il sera beaucoup plus simple de faire comprendre le faste qui peut exister dans ce genre d'établissement via la diffusion d'un court reportage sur un palace. Ainsi, la vidéo « *permet au monde d'entrer dans ses classes, sous forme d'image* » (Peraya, 1993, p. 7). Cela peut aussi contribuer à décloisonner l'enseignement en faisant le lien entre ce que l'élève apprend et l'extérieur.

[9] Site média.éducation.gouv.fr. Disponible sur < http://ecra.se/37A >. Consulté le 20.11.2013
[10] Site média.éducation.gouv.fr. Disponible sur < http://ecra.se/37A >. Consulté le 20.11.2013

2. Préparation d'un cours intégrant la vidéo

L'intégration de la vidéo dans le cours peut sembler au premier abord attrayante dans son élaboration. Toutefois, comme tout matériel composant un cours, il incombe à l'enseignant d'effectuer un travail préparatoire nécessaire.

Il faut tout d'abord choisir les extraits à diffuser à ses élèves. En effet, *« il ne faut pas choisir n'importe quel document […] Tous les films ne sont pas, au même titre, des films à instruire »* (Jacquinot, 2012, p. 41), « *l'audiovisuel didactique implique toujours des contenus spécifiques, une référence à des programmes, à des épreuves d'évaluation ou de certification* » (Peraya, 1993). Par ailleurs, il faut respecter l'utilisation d'extraits courts (cf. paragraphe précédent), ainsi que, comme nous le verrons en dernière partie, les contraintes de droit d'auteur.

Une fois le contenu vidéo sélectionné, vient ensuite un travail d'analyse de ce contenu. En effet, l'audiovisuel « *ne rend pas moins essentiels l'aptitude des enseignants à une analyse critique et un effort indispensable d'adaptation à la classe, qui passe par une réflexion didactique sur cet outil* »[11]. Michel Tardy (1996, p. 129) reproche d'ailleurs aux enseignants :

> « *la perversion pédagogique par laquelle, lorsqu'on utilise un film, on ne cherche pas à provoquer la connaissance de l'œuvre et à faire saisir cette conjonction inédite d'un auteur, d'un sujet et d'une technique, mais on s'emploie exclusivement à faire en sorte que le film illustre telle ou telle rubrique du programme d'études* ».

Chapitre 2 - Formation des enseignants à l'usage de l'audiovisuel

L'utilisation de l'audiovisuel est reconnue dans les programme[12] « *mais pas systématiquement pris en compte dans la formation des enseignants, ni dans l'évaluation […] ni intégrés à une approche globale dans la vie de l'élève* »[13]. En effet Jacques Gonnet (2001) souligne le fait que « *l'idée d'éduquer aux médias est séduisante mais équivoque* ».

Pour Michel Thiebaut (1997)

> « *L'étude de l'image, ne va pas sans une appréhension méthodique préalable. Les élèves peuvent sentir certaines choses, les exprimer plus ou moins adroitement, mais ils ne peuvent, sans une aide compétente, se livrer correctement à ce travail. D'où la nécessité de former un personnel compétent dans ce domaine* ».

---

[11] Site média.éducation.gouv.fr. Disponible sur < http://ecra.se/37A >. Consulté le 20.11.2013
[12] Site Clemi.org. Disponible sur < http://www.clemi.org/formation/outils/educ-media_programmes.doc >. Consulté le 15.11.2013
[13] Site média.éducation.gouv.fr. Disponible sur < http://ecra.se/37A >. Consulté le 20.11.2013

Geneviève Jacquinot (1985, p. 48) appuie également cette réflexion : « *sans une formation et une concertation des enseignants, le matériau peut être inutilement mis au service d'une pratique pédagogique où il n'a pas sa place […] voire même où il est utilisé contre nature* ».

Comme nous pouvons le voir, une formation des enseignants est nécessaire afin de maitriser l'outil vidéo. À cet égard des enquêtes ont montré qu'une partie des enseignants ne se sentaient pas suffisamment bien formés sur cet outil et donc ne l'utilisaient pas[14].

Partie IV - Aspect juridique et droit d'utilisation

Chapitre 1 - Droit d'auteur

Les aspects légaux constituent l'une des contraintes les plus significatives quant à l'usage de l'audiovisuel en classe. Le droit français définit la notion de droit d'auteur comme tel :

> « *Tout auteur d'une œuvre de l'esprit dispose de droits patrimoniaux et moraux sur son œuvre. L'ensemble de ces droits constitue le Droit d'auteur au sein de la Propriété Littéraire et Artistique (laquelle recouvre également les droits voisins et les droits des producteurs de bases de données)* ».[15]

La loi sur le droit d'auteur et les droits voisins dans la société de l'information (DADVSI) paru au bulletin officiel du 3 aout 2006 fixe l'application du droit d'auteur dans un contexte éducatif au travers d'une « *exception au droit d'auteur et aux droits voisins, spécifique à l'enseignement et à la recherche (dite « exception pédagogique »)* ».

Par la suite, l'accord conclu en Aout 2009 entre le ministère de l'éducation nationale et la société des producteurs de cinéma et de télévision (PROCIREP) ainsi que la société des auteurs compositeurs et éditeurs de musique (SACEM), vient préciser la mise en œuvre de cette « *exception pédagogique* » (Ministère de l'Éducation Nationale).

Chapitre 2 - Application

L'utilisation d'œuvres protégées par le droit d'auteur ne peut se faire uniquement que dans un contexte éducatif, c'est-à-dire *« à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche, à destination d'un public majoritairement composé d'élèves, d'étudiants, d'enseignants ou de chercheurs directement concernés* »[16].

Pour pouvoir utiliser une vidéo en classe, celle-ci doit disposer de droits de diffusion publique.

---

[14] Site média.éducation.gouv.fr. Disponible sur < http://ecra.se/37A >. Consulté le 20.11.2013
[15] Site SACD. Disponible sur < http://www.sacd.fr/L-auteur-et-son-oeuvre.202.0.html >. Consulté le 22.03.14
[16] Site Emilangues. Disponible sur < http://ecra.se/3c9 >. Consulté le 22.03.14

- Programmes de la télévision française (diffusés sur le réseau TNT (télévision numérique terrestre) non payant.
- Vidéos achetées avec des droits de diffusion non payante en public (DVD achetés par l'établissement ou le professeur avec des droits supplémentaires, vidéos téléchargées pour les abonnés du SiteTV-France5 ou achetées sur le site de l'INA)

La diffusion de tels documents n'est autorisée que sous la forme d'extraits. On entend ici par extrait une fraction de l'œuvre, qui ne dure pas plus de 6 minutes et n'excède pas plus de 10 % de l'œuvre originale. Si plusieurs extraits de la même œuvre sont utilisés, ils ne doivent pas représenter en cumulé plus de 15 % de la durée de l'œuvre (*ibid*). Par ailleurs, il faut impérativement citer le titre de l'œuvre ainsi que l'auteur.

L'Annexe A présente un tableau récapitulatif des restrictions quant au type de support.

Conclusion

Au travers de cette revue de littérature, nous avons pu constater que l'audiovisuel peut constituer un outil pédagogique extrêmement puissant. Faisant appel à des processus cognitifs différents de ceux du discours, il peut notamment faciliter la compréhension de notions complexes. Aussi, sa puissance évocatrice et son impact émotionnel permettent de renforcer l'intérêt de l'élève pour le cours, améliorant de ce fait sa réceptivité au savoir que l'enseignant cherche à lui transmettre.

Néanmoins, utiliser la vidéo à des fins pédagogiques, c'est aussi accepter et gérer les contraintes inhérentes à cet outil. Comme nous avons pu le voir, elles sont non seulement d'ordre technique, mais aussi juridique, en particulier à cause du respect du droit d'auteur. En outre, l'introduction de la vidéo n'exonère pas l'enseignant d'un travail de préparation consciencieux, car il faut non seulement sélectionner ou préparer des vidéos, mais aussi fournir tout le travail d'analyse sous-jacent. Il incombe ainsi à l'enseignant souhaitant recourir à la vidéo dans ses cours, de prendre correctement en compte toute la spécificité de ce mode de communication.

La vidéo semble donc pouvoir apporter une plus-value significative à l'enseignant et contribuer à améliorer l'efficacité de son cours. Dans ce contexte, il serait intéressant de pouvoir mettre en application l'usage de la vidéo de manière concrète, et ainsi observer dans la pratique les bénéfices de ce média. Ainsi, pour la suite des travaux du mémoire, nous partirons de la problématique suivante :

En quoi la vidéo réalisée par l'enseignant d'Hôtellerie Restauration, en vue d'appuyer des séquences de référentiel, peut-elle être bénéfique à son enseignement ?

Bibliographie

Bourrissoux, J.-L., & Pelpel, P. (1992). *Enseigner avec l'audiovisuel.* Les éditions d'organisation.

Brérault, J. (1937, décembre 31). Le cinéma d'enseignement en France. *La cinématographie française* (1000).

Bresson, F. (1981). Compétence iconique et compétence linguisitique. *Communication - Apprendre des médias* (33).

Coménius, J. A. *La grande didactique - traité de l'art universel d'enseigner tout à tous, traduction française de opera didacta omnia.*

Coste, D. (1975). Les piétinements de l'image. *Linguistique appliquée* (17, 6-27).

Direction des Archives de France. (1995). *La Pratique archivistique française.* Paris: Imprimerie nationale.

Gonnet, J. (2001). *Éducation aux médis, la controverse féconde.* Paris: Hachette-CNDP.

Jacquinot, G. (2012). *Image et pédagogie.* Éditions des archives contemporaines.

Jacquinot, G. (1985). *L'École devant les écrans.* Les Éditions ESF.

MacKenzie (1971) in Scholer, M. (1988). *La technologie de l'éducation.* Montréal: Presses de l'Université de Montréal.

Molteni A. cité par Perriault, J. (1981). *Mémoire de l'ombre et du son, une archéologie de l'audiovisuel.* Paris: Flammarion.

Nationale, M. d. Accord sur l'utilisation des oeuvres cinématographiques et audiovisuelles à des fins d'illustration des activités d'enseignement et de recherche. *Bulletin Officiel n°5 du 4 février 2010.*

Nelson, D., Reed, U., & J.R., W. (1976). Pictorial superiority effect. *Journal of Experimental Psychology Learning & Memory* (2, 523-528).

Peraya, D. (1993). L'audiovisuel à l'école : voyage à travers les usages. *Bulletin de la Société belge des professeurs de français* (Dernier trimestre).

Tardy, M. (1996). *Le Professeur et les images : essai sur l'initiation aux messages visuels.* Paris: Presses universitaires de France.

Thiebaut, M. (1997). *L'Image dans tous ses états : propos sur la peinture figurative, la bande dessinée, le cinéma et le storyboard : contribution à une pédagogie de l'image.* Poitiers: CRDP de Poitou-Charentes.

WEBOGRAPHIE

Audiovisuel et éducation : technologies et technopédagogie, Gilles Boulet [en ligne].
Disponible sur : <http://gillesboulet.ca/textes/audiovisuel.pdf> Consulté le 12.02.2014

Site Clemi.org.
Disponible sur <http://www.clemi.org/formation/outils/educ-media_programmes.doc>.
Consulté le 15.11.2013

Site Eduscol, éducation média internet.
Disponible sur : <http://eduscol.education.fr/numerique/dossier/competences/education-aux-medias/notion>. Consulté le 04.04.2014

Site Eduscol, enquête intervenants du système éducatif.
Disponible sur <http://eduscol.education.fr/chrgt/lesphinx.pdf>. Consulté le 22.01.2014

Site Emilangues, quels sont les droits des enseignants pour l'utilisation de document en classe.
Disponible sur <http://ecra.se/3c9>. Consulté le 22.03.14

Site Légifrance.gouv, code de la propriété industrielle [en ligne].
Disponible sur : <http://lc.cx/xmy>. Consulté le 17.12.2013

Site média.éducation.gouv.fr, l'utilisation de la vidéo dans l'enseignement des langues vivantes.
Disponible sur <http://ecra.se/37A>. Consulté le 20.11.2013

Site SACD, l'auteur et son œuvre.
Disponible sur <http://www.sacd.fr/L-auteur-et-son-oeuvre.202.0.html>. Consulté le 22.03.14

Site Sépia, audio/vidéo dans l'enseignement.
Disponible sur :<http://ecra.se/36f>. Consulté le 23.12.2013

Site de l'Unesco [en ligne].
Disponible sur : <http://www.unesco.org/webworld/publications/philof/philof3.htm#n8>.
Consulté le 15-12-2013.

Site Wikipédia, Audiovisuel [en ligne].
Disponible sur : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Audiovisuel>. (Consulté le 15.12.2013)

ANNEXES

Table des annexes

Annexe A : Tableau récapitulatif des droits audiovisuels 15

Annexe A : Tableau récapitulatif des droits audiovisuels

TYPE DE SUPPORT	UTILISABLE EN CLASSE	RESTRICTIONS
1) Vidéo réalisée par un professeur, un élève ou un groupe d'élèves.	Oui	Accord du ou des auteurs Si la vidéo comporte un extrait il faut mentionner le ou les auteurs, le titre de l'œuvre.
2) Programmes de la télévision française diffusés par les chaînes hertziennes et TNT (non cryptés et non payantes, y compris les émissions de Canal + en clair)	Oui	Mention des auteurs et du titre de l'oeuvre obligatoire Sont concernés les programmes diffusés après le 1er janvier 2007. Les enregistrements ne doivent pas être gardés au-delà de l'année scolaire. Pas de diffusion intégrale : les extraits sont limités à six minutes, et au total inférieurs au dixième de la durée totale de l'œuvre intégrale ; si plusieurs extraits d'une même œuvre audiovisuelle ou cinématographique sont utilisés, la durée totale de ces extraits ne doit pas excéder 15 % de la durée totale de l'œuvre. interdiction de tout montage ou remontage de l'oeuvre.
3) Vidéo achetée avec des droits de diffusion non payante en public	Oui	Mention des auteurs et du titre de l'oeuvre obligatoire SiteTv : destruction du fichier par le professeur au terme de l'abonnement Interdiction de tout montage ou remontage de l'oeuvre.
4° Vidéo ou son diffusé(e) sans accord de l'auteur par un site non propriétaire (ex ; Youtube, Dailymotion)	Non	Interdit
5) Vidéo ou son diffusé(e) légalement par un « site propriétaire »	Oui	Oui (cela n'est pas interdit) Outre la demande d'accord préalable, il faut citer le site propriétaire, indiquer son adresse internet et l'auteur de la vidéo

Table des matières

REMERCIEMENTS **2**

INTRODUCTION GÉNÉRALE **3**

PARTIE I - GENÈSE DE L'AUDIOVISUEL POUR L'ENSEIGNEMENT **3**

CHAPITRE 1 - DÉFINITION GÉNÉRALE 3

CHAPITRE 2 - HISTORIQUE DE L'UTILISATION DE L'IMAGE DANS L'ENSEIGNEMENT 4

1. Les précurseurs *4*

2. Débuts du cinéma *5*

3. Évolutions technologiques contemporaines *5*

PARTIE II - INTÉRÊT PÉDAGOGIQUE POUR L'APPRENANT **5**

CHAPITRE 1 - L'AUDIOVISUEL AU SERVICE DE LA COMPRÉHENSION 6

1. Élucider des notions complexes *6*

2. Un processus cognitif différent *6*

CHAPITRE 2 - L'IMAGE : ENTRE AFFECTIVITÉ ET DIVERTISSEMENT 7

1. Impact émotionnel *7*

2. Le péril de l'image-spectacle *7*

CHAPITRE 3 - ÉDUCATION AUX MÉDIAS 8

PARTIE III - OUTIL ET CONTRAINTES POUR LE PROFESSEUR **8**

CHAPITRE 1 - LA VIDÉO, UN OUTIL D'ENSEIGNEMENT À PART ENTIÈRE 9

1. Intérêt de l'intégration de la vidéo dans le déroulement du cours *9*

2. Préparation d'un cours intégrant la vidéo *10*

CHAPITRE 2 - FORMATION DES ENSEIGNANTS À L'USAGE DE L'AUDIOVISUEL 10

PARTIE IV - ASPECT JURIDIQUE ET DROIT D'UTILISATION **11**

CHAPITRE 1 - DROIT D'AUTEUR 11

CHAPITRE 2 - APPLICATION 11

CONCLUSION **12**

BIBLIOGRAPHIE **13**

WEBOGRAPHIE **14**

ANNEXES **15**

TABLE DES ANNEXES 15

Résumé

L'audiovisuel est un média qui depuis quelques années a largement sa place dans l'enseignement. Mais qu'est ce que vraiment l'audiovisuel ? Quel usage l'enseignant peut il en faire ? Quels sont les apport de cet outil tant pour l'enseignant que pour l'étudiant ?

C'est à ces questions que cette note de synthèse tente d'apporter des réponses. Grâce à une analyse portée sur les écrits de nombreux experts en matière de langage de l'image, nous allons voir que l'audiovisuel, même s'il demande une réflexion quant à son utilisation, peut être, s'il est maitrisé, source de motivation et d'apprentissage pour les élèves.

Mots clefs : Audiovisuel, vidéo, droit d'auteur, image, TIC, communication, apprentissage.